

CONVENTION CITOYENNE

Projet

Se loger à Marseille : mission impossible.

Un scandaleux paradoxe

Marseille se flatte d'être le paradis de l'immobilier : « Un parfum de croisette flotte sur Borely », « les quartiers Nord profitent du boom de l'immobilier » « la folie immobilière déferle sur les quartiers Nord » « le marché des villas ne cesse de croître dans notre département » ou encore « Marseille suscite une irrésistible attirance » Tels sont quelques-uns des titres qui s'étalent presque chaque jour dans la presse locale. Nul doute que pour les banquiers, les entrepreneurs, les promoteurs et agents immobiliers mais aussi bon nombre de propriétaires, cette « folie » soit une aubaine et que chacun souhaite que ça dure. Mais ce qu'il faut bien appeler un phénomène spéculatif pourrait avoir des conséquences douloureuses non seulement pour tous ceux qui ne disposent pas des moyens de prendre part à ces enchères mais aussi plus simplement à tous ceux, et ils sont nombreux, qui sont la recherche d'un logement à un prix compatible avec leurs moyens.

En effet, d'autres titres un peu plus inquiétants côtoient les premiers : « 5 000 personnes seraient en errance dans la ville » ; « 50 000 marseillais dans la précarité » ; « Un couple et un bébé logés dans 9m² » ; « 2003 : le logement social marque le pas dans le département » ; « Parc HLM : la production régionale en chute libre »

UN CRI D'ALARME ET APPEL URGENT

Cette situation inadmissible et dangereuse est une fois plus dénoncée par un regroupement d'associations qui agissent, souvent avec des moyens dérisoires pour tenter de donner un toit à ceux qui n'en n'ont pas et qu'on désigne sous le terme hypocrite « des plus démunis » L'Ampil, la fondation Abbé Pierre, la FNARS, l'URIPOS, Droit au logement, le Pact Arim, L'université du citoyen, Centre Ville pour tous, etc, appellent **le 4 juin prochain à Marseille à des états généraux du logement** et lancent un nouveau cri d'alarme. Cet appel s'adresse en premier lieu au gouvernement responsable du financement du logement social mais au-delà à tous les acteurs de la politique du logement dans le département.

DES RESPONSABILITÉS LARGEMENT PARTAGÉES.

La Convention citoyenne a depuis de nombreux mois déjà dénoncé les conséquences prévisibles d'une politique de l'habitat à Marseille qui organise la ségrégation spatiale, privilégie le marché privé du logement et alimente la spéculation. La Convention citoyenne se félicite de l'initiative des associations qui militent pour le droit au logement et participera aux états généraux du logement.

En effet devant la complexité des mécanismes qui sont censés répondre aux besoins en logement pour tous reconnu par la Constitution, il est souvent difficile de situer les responsabilités. Chaque représentant d'une institution se retranche en effet sur son voisin et devant l'irresponsabilité généralisée, c'est finalement le candidat au logement qui est accusé,

responsable parce qu'il est chômeur, jeune, perturbateur, qu'il n'offre pas les garanties de ressources suffisantes,, ou mieux encore immigré, étranger, demandeur d'asile ou tsigane. Dans ce dédale de responsabilités l'Etat a certes sa part mais comme le montre le débat actuel sur la décentralisation voilà plus de 25 ans que les élus locaux revendiquent et obtiennent progressivement une part croissante de pouvoir sur la politique de l'urbanisme et du logement.

Nous disons donc avec force : Assez de discours hypocrites et de petites lâchetés. A Marseille, la municipalité GAUDIN, par la politique qu'elle a engagée depuis bientôt 9 ans est directement responsable de la situation dramatique décrite ci-dessus.

UNE POLITIQUE MUNICIPALE QUI ORGANISE LA PÉNURIE DE LOGEMENTS SOCIAUX.

Les modifications régulières du plan d'urbanisme et du droit à construire favorisent depuis plusieurs années la promotion immobilière au détriment des organismes de logements sociaux. Les programmes de « reconquête du centre ville » affichent ouvertement la volonté d'un rééquilibrage du peuplement avec l'aide des investisseurs privés attirés par des mécanismes de défiscalisation particulièrement pervers. On rappellera que la ville de Marseille contrôle directement ou indirectement, par le biais des garanties d'emprunts indispensables, plusieurs organismes de logement social Marseille Habitat, HMP, mais aussi SOGIMA, Logirem etc... Ces outils techniques sous l'autorité des élus appliquent depuis plusieurs années des politiques malthusiennes. Alors que l'on recense plus de 20.000 demandes de logements sociaux dans la ville, la production annuelle plafonne à moins de 600 en comptant les résidences pour étudiants et personnes âgées. On notera que cette pénurie organisée n'est pas due à l'insuffisance de crédits d'Etat puisque régulièrement des crédits programmés sont rendus au budget. Plus grave encore, sous prétexte de projets de restructuration urbaine appelés pompeusement démolition-reconstruction, avec la complicité active du gouvernement, plus de 2000 logements sociaux sont vidés et murés depuis plus de 10 ans dans la seule ville de Marseille.

La crise du logement à Marseille touche aujourd'hui non seulement les « pauvres » mais aussi bon nombre de familles de salariés et en particulier des jeunes ménages. Malgré les discours lénifiants, et quelques gestes à dominante caritative comme le Samu social, la politique municipale conduite par JC GAUDIN porte une responsabilité directe dans cette crise.

Une autre politique du logement à Marseille et dans l'agglomération est possible. Elle doit s'appuyer sur une volonté sans faille de proposer à chaque habitant l'accès à un logement décent comme l'affirment les lois en vigueur. Il y faut du temps, de la persévérance et surtout une volonté d'écoute et de partage avec tous ceux qui dans la ville et ailleurs considèrent que le droit au logement est une nécessité mais aussi la condition d'une indispensable cohésion sociale.

Marseille le 17/05/2004